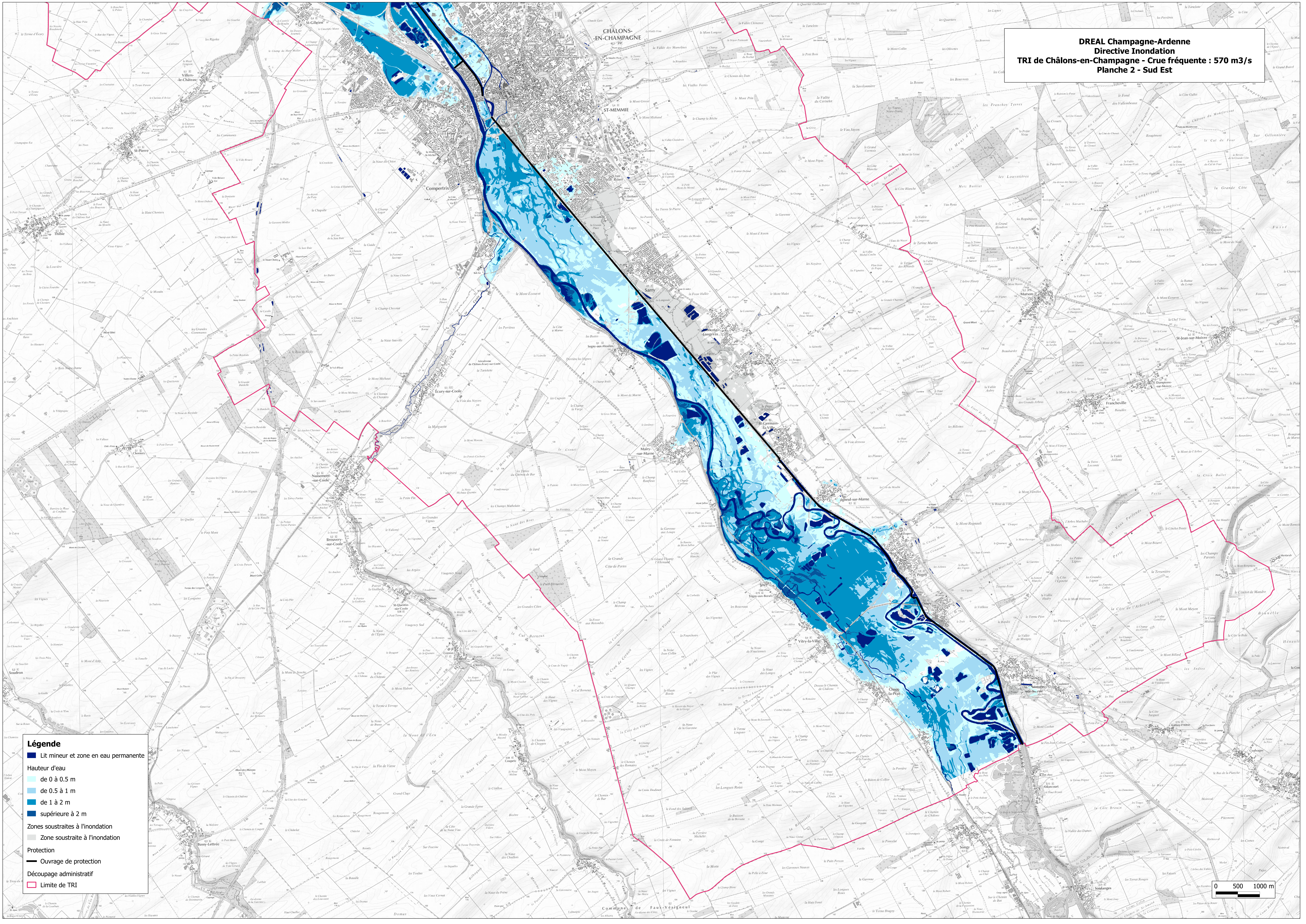




Légende

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteur d'eau

- de 0 à 0,5 m
- de 0,5 à 1 m
- de 1 à 2 m
- supérieure à 2 m

Zones soustraites à l'inondation

- Zone soustraite à l'inondation

Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI

